



Projet Alimentaire Territorial

Bien produire, mieux consommer

Établissements scolaires

un enjeu fort
dans la transition écologique et alimentaire

La loi Egalim est en vigueur depuis 2018. Elle impose la présence dans les menus des établissements scolaires de 50 % de denrées dit durable et de qualité dont 20 % en bio (prix HT).

Le Val d'Ille-Aubigné accompagne les communes vers cette transition alimentaire par la mise en place de formations auprès des référents cuisines et d'ateliers de sensibilisation auprès des scolaires.



OBJECTIFS, MOYENS

- Accompagner la restauration scolaire du territoire pour atteindre et aller au-delà des objectifs de la loi EGALim (50 % de denrées dit durables dont 20 % en bio) par la mise en place de journées de formations
- Permettre à 53 classes de primaires de participer à des ateliers ludiques de sensibilisation autour de l'alimentation

CHIFFRES CLÉS



**23 établissements
primaires**
(16 publics et 7 privés)



**7 communes sont en
gestion directes et
9 communes en gestion
conçédées**



**4 collèges
sur le territoire**



Les actions concrètes du PAT et de la Communauté de communes

- Mise en place de formations à destination des référents/chefs de cuisines des établissements scolaires en gestion directe et concédée relatives :
 - Aux obligations de la loi EGAlim (marché public)
 - À la préparation des plats en diversification protéique
 - Aux outils pédagogiques pour comprendre et se faire comprendre par les convives
- Étudier une solution logistique pour favoriser la livraison de denrées alimentaires auprès des professionnels de l'alimentation du territoire dont la restauration scolaire
- Mise en place d'ateliers ludiques de sensibilisation autour de l'alimentation à destination des établissements primaires du territoire :
 - Éducation au goût
 - Impact de l'alimentation sur l'environnement
 - Équilibre alimentaire

Andouillé-Neuville Aubigné Feins Gahard Guipel Langouët
La Mézière Melesse Montreuil-le-Gast Montreuil-sur-Ille Mouazé
Saint-Aubin-d'Aubigné Saint-Germain-sur-Ille Saint-Gondran
Saint-Médard-sur-Ille Saint-Symphorien Sens-de-Bretagne
Vieux-Vy-sur-Couesnon Vignoc

CONTACT

Maxime Lefort • maxime.lefort@valdille-aubigne.fr
Tél. : 06 42 83 38 47

www.valdille-aubigne.fr

